

Le Département des Hauts-de-Seine vient de publier un nouveau marché :  
**Marché de travaux pour la réhabilitation de la tribune d'honneur du stade Yves-du-Manoir à Colombes pour l'accueil des Jeux Olympiques de Paris 2024**



**Familles d'achats concernées :**

Services au chantier, gestion des déchets, désamiantage/déplombage, démolition/curage, gros œuvre, charpente métallique, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons et doublages, agencement, serrurerie, revêtements de sols et murs, peinture, signalétique, VRD, génie civil, chauffage, ventilation, signalétique, électricité, petits travaux, ascenseurs et élévateurs, accessibilité universelle.

**Date limite de remise des plis :**

Vendredi 19 novembre 2021 à 16h00

## **LE BESOIN DU CD92 - DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

Cent ans après avoir été le principal site de compétition lors des Jeux de Paris 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes sera le site olympique de compétition et d'entraînement de Paris 2024 pour les épreuves de hockey sur gazon. Pour les Jeux de Paris 2024, le Département des Hauts-de-Seine a engagé un [projet de modernisation et d'aménagement](#) du Stade départemental Yves-du-Manoir. Le site fera l'objet des travaux et aménagements sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental 92, pour une livraison au plus tard en décembre 2023. En phase héritage, le stade accueillera les bureaux de la Fédération Française de Hockey sur Gazon.

Cette consultation porte plus précisément sur un marché de travaux pour la réhabilitation de la tribune d'honneur du stade Yves-du-Manoir à Colombes pour l'accueil des Jeux Olympiques de Paris 2024 (phase 3 du projet de réhabilitation du Stade). L'opération comprend la rénovation des locaux d'une partie de la tribune (périmètre 1) et la mise en sécurité et en conformité des locaux du périmètre 2 et l'amélioration de l'accessibilité du public en situation de handicap.

### Une visite du site est obligatoire pour répondre à ce marché

Les candidats qui souhaitent effectuer cette visite devront envoyer un mail à Romane CLIVAZ - [rclivaz@hauts-de-seine.fr](mailto:rclivaz@hauts-de-seine.fr) avant le 20/10/2021 à 12h, pour connaître les modalités de la visite programmée le 22/10/2021 à 10h00.

Il est également possible de visiter le site de manière libre, pour cela prendre contact avec [rclivaz@hauts-de-seine.fr](mailto:rclivaz@hauts-de-seine.fr) 72h avant la date souhaitée.

Cette consultation est allotie en plusieurs lots juridiques:

#### **Lot 1 – Gros œuvre**

Ce marché porte sur la partie "gros œuvre" de l'opération, elle-même répartie en plusieurs sous-lots techniques, faisant l'objet de cahiers des charges distincts.

- DESAMIANTAGE / DEPLOMBAGE / DEMOLITION / CURAGE
- FONDATION / GROS ŒUVRE / CHARPENTE METALLIQUE
- TRAITEMENT DES FACADES / ECHAFAUDAGE / MENUISERIES EXTERIEURES
- CLOISONS / DOUBLAGES / FAUX PLAFONDS / MENUISERIES INTÉRIEURES / AGENCEMENT / METALLERIE – SERRURERIE
- REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS / PEINTURE / SIGNALÉTIQUE
- VRD / AMENAGEMENTS EXTERIEURS

#### **Lot 2 - Fluides et corps d'état techniques**

Pareillement, le lot n°2 est séparé en deux-sous lots techniques

- CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE

#### **Lot 3 - Ascenseurs**

Fournitures, travaux et prestations diverses nécessaires à l'installation de 2 appareils élévateurs :

- un ascenseur accessible PMR
- un élévateur pour personne à mobilité réduite

## Quel potentiel pour l'ESS ?

- Le marché dispose d'une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique concernant les lots 1 et 2. Cette **clause sociale** constitue une condition d'exécution du marché pour le titulaire comme pour ses éventuels sous-traitants. Le volume d'heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché est fixé à **2520 heures d'insertion pour le lot 1 et à 1960 heures d'insertion pour le lot 2.**
- L'exécution du marché fait par ailleurs l'objet d'une **clause environnementale** avec un **exigence de réemploi ou de recyclage** des déchets et des terres de chantier de construction à hauteur minimale de **90%.**

[Nous contacter pour un complément d'information ou une mise en relation pour une réponse en groupement](#)

## DÉTAILS DU MARCHÉ

### Caractéristiques du marché

Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix global et forfaitaire.

Chacun des trois lots a une durée prévisionnelle de 12 mois, période de garantie de parfait achèvement non comprise.

Les prestations seront exécutées sur le site du Stade Yves-du-Manoir, sis 12 rue François Faber à 92700 Colombes.

De nombreuses certifications QUALIBAT (ou équivalentes) sont demandées aux soumissionnaires des lots 1 et 2 pour pouvoir être considérés comme des candidats éligibles. Le détail de ces certifications attendues est disponible dans le règlement de consultation.

### Procédure

La présente consultation est passée sous la forme d'un marché à procédure adaptée. Après l'élimination des candidats placés dans un des cas d'exclusion prévus par le Code de la commande publique ou de recevabilité fixées par le règlement de consultation, le

pouvoir adjudicateur analysera les offres remises sur la base des critères d'analyse définis dans le RC. Le pouvoir adjudicateur effectue un classement des offres, et peut décider ou non d'entamer des négociations avec les candidats tous les soumissionnaires ayant déposé une offre appropriée, en vue de recevoir des offres finales.

Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme d'opérateur économique unique, de groupement solidaire ou de groupement conjoint. Toutefois, le groupement attributaire du marché pourra se voir contraint d'assurer sa transformation en groupement conjoint avec mandataire solidaire pour se conformer au choix de l'acheteur.

### Critères de jugement des candidatures

Les offres recevables seront analysées et classées en fonction des critères pondérés suivants :

<i>Libellé</i>	<i>Points</i>
<b>1. Valeur économique</b>	<b>30</b>
Sous-critère 1.1 : Cohérence de la décomposition du prix global et forfaitaire	<b>10</b>
Sous-critère 1.2 : Analyse du prix	<b>20</b>
<b>2. Valeur technique</b>	<b>70</b>
Sous-critère 2.1 : Moyens humains et matériels affectés au chantier <i>Organisation de l'équipe, de l'encadrement, moyens humains supplémentaires et en cas d'urgence, aptitude à satisfaire aux exigences calendaires et techniques de l'opération.</i>	<b>10</b>
Sous-critère 2.2 : Procédés d'exécution et démarche qualité <i>Procédés et méthodologies d'exécution des ouvrages principaux et spécifiques permettant d'apprécier la bonne compréhension des travaux par l'entreprise, démarche mise en place pour assurer la qualité des études réalisées pendant les phases de préparation et de chantier et les mesures de contrôle prévues par l'entreprise pour assurer la qualité de ses travaux.</i>	<b>10</b>
Sous-critère 2.3 : Organisation de l'entreprise et du chantier <i>Organisation mise en place pour permettre la bonne exécution des travaux, capacité interne ou sous-traitants de réalisation des travaux et des études, organisation et méthodes de travail, coordination interne et/ou avec sous-traitants, capacité de réponse aux nouvelles demandes pour respecter le planning, répondre aux exigences de la cellule de synthèse</i>	<b>20</b>
Sous-critère 2.4 : Sécurité et environnement sur le chantier <i>Compréhension des enjeux du chantier et de son environnement, organisation, moyens mis en œuvre pour respecter les clauses communes, gestion de la sécurité, maintien du site en activité, gestion des déchets</i>	<b>30</b>

[Téléchargez le dossier de consultation](#)

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.